



Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

## **Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable éditorial-e, session 2024**

N° F1C461R21R2

### **La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

## **DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement interne d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Responsable éditorial-e, au titre de l'année 2024 :

Madame GORNOUVEL-HUMMEL Bénédicte, conservatrice des bibliothèques, présidente, Université Rennes 2, Rennes.

Monsieur VILLA Paul, conservateur des bibliothèques, vice-président, Université Rennes 2, Rennes.

Monsieur AMSELLEM Jacques-Olivier, ingénieur de recherche hors classe, expert, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, Paris.

Madame BENHARRAT Alia, conservatrice en chef des bibliothèques, experte, Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux.

Monsieur GAZEAU Daniel, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Poitiers, Poitiers.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 26/06/2024

Pour la ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche et par délégation,

La cheffe du bureau des concours des personnels administratifs,  
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF  
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-  
inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs  
de l'éducation nationale (IEN)



Pauline MAINDON